Conseil des droits de l’homme

45e session du Groupe de travail sur l’Examen périodique universel

**Sénégal**

Genève, 22 janvier 2024

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse souhaite la bienvenue à la délégation du Sénégal et la remercie pour sa présentation.

La Suisse fait les recommandations suivantes :

Mener des enquêtes transparentes et indépendantes sur les allégations de violations des droits de l’homme, telles qu’arrestations et détentions arbitraires et prolongées, usage excessif de force lors de manifestations, cas de torture et mauvais traitements dans les lieux de détention, et assurer que les auteurs présumés soient poursuivis en justice.

Garantir et protéger les droits à la liberté de réunion pacifique et à la liberté d’expression, et lutter contre les discours de haine en ligne et hors ligne ainsi que contre la stigmatisation de groupes de population.

Assurer la pleine mise en œuvre de la Convention relative aux droits de l'enfant, en affectant des fonds suffisants pour l’éducation et la campagne permanente contre la traite et le travail des enfants, notamment la mendicité forcée des enfants.

Je vous remercie.